

Il exprime l'espoir que cette union des diverses parties de l'ordre contribuera à l'avantage de celui-ci, de l'Eglise et de l'humanité.

* * * *L'Eglise et le droit pénal.* — L'action de l'Eglise sur les différentes branches du droit, notamment sur le *droit criminel*, a été profonde.

Ordalies, épreuves par le feu, par l'eau, par le cadavre, etc., condamnées dès le VIII^e siècle, en dernier lieu au Concile de Latran, en 1215, et de Palencia, en 1322; *Combat judiciaire*, repoussé dès la mise en vigueur de cette pratique barbare, par l'éloquent archevêque de Vienne, saint Avit, par le troisième Concile de Valence, par les Papes Nicolas I^{er} et Alexandre II; *torture*, énergiquement combattue par les Souverains Pontifes, comme elle l'avait été par saint Augustin; institutions des *promoteurs d'officialités*, précurseurs du *ministère public*; *preuve testimoniale*, en usage dans les cours de chrétienté, bien avant que la loi régulière l'eût adoptée; *droit d'appel*, organisé dans les tribunaux ecclésiastiques alors qu'il était inconnu dans les autres juridictions; première notion des *circonstances atténuantes*, énoncée dans les décrétales d'Alexandre III; beaucoup d'autres mesures salutaires sont dues à l'influence de la législation canonique.

A l'Eglise revient l'honneur d'avoir imprimé à la pénalité le caractère qui lui appartient, en substituant l'idée de justice, d'expiation à toute pensée de vengeance, en rejetant par respect pour la dignité humaine, la flagellation publique, la marque, le carcan, le pilori, en demeurant fidèle à l'esprit du *droit de grâce*, introduit dans la société civile par Constantin, sous l'inspiration religieuse

AUX PRIERES

Sr Zotique, (née Agathe Sénée) l'une des sept fondatrices de l'Institut des sœurs de la Providence.

Mère Marie Augustine de la Compassion, fondatrice et supérieure générale des Petites sœurs des Pauvres.

EXPOSITION DE CHICAGO

Maison de pension pour ecclésiastiques

Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame. Prix très modérés.

On s'empressera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.